

École secondaire Natagan

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OFFICIALISE LE SURSIS ET MET EN PLACE UN COMITÉ DE CONCERTATION

Amos, 4 juin 2026 – En officialisant le sursis de maintien des services des élèves de secondaire 4 et 5 à l'école secondaire Natagan de Barraute, le Centre de services scolaire Harricana annonce la composition et le mandat d'un comité de concertation chargé d'évaluer six volets d'étude d'ici avril 2027.

« Nous posons aujourd'hui les bases d'un travail collectif rigoureux. Le comité de concertation est notre espace commun pour avancer ensemble, avec méthode, au service des élèves de Barraute. »

– Nancy Létourneau, directrice générale du Centre de services scolaire Harricana

Pour accompagner cette année de transition, un comité de concertation paritaire est mis en place dès juin 2026. Il réunit autour d'une même table des représentants de la municipalité de Barraute, du conseil d'établissement, des enseignants de Natagan, de la responsable du projet Mont-Vidéo et de l'équipe de direction du CSSH.

Le comité a pour mandat d'évaluer six volets tout au long de l'année :

1. Les taux de réussite, de diplomation-qualification et de décrochage des élèves ;
2. Les possibilités d'un parcours secondaire complet, équitable et pérenne à Barraute ;
3. Le nombre d'inscriptions suffisant pour assurer la vitalité des groupes réguliers ;
4. Le nombre d'inscriptions suffisant pour les groupes de concentration ;
5. Le financement adéquat pour garantir la qualité des services ;
6. L'adhésion formelle des enseignants et du syndicat SEJAT aux tâches requises.

Les indicateurs précis associés à chacun de ces volets seront déterminés par le comité lui-même dès l'automne 2026, sur la base des réalités observées à la rentrée.

Le comité se réunira mensuellement tout au long de l'année scolaire. Chaque rencontre sera l'occasion d'évaluer l'état des volets à l'étude et d'ajuster le soutien offert aux élèves. Les constats seront transmis au conseil d'administration pour éclairer la décision d'avril 2027. Cette démarche structurée garantit que la décision d'avril 2027 s'appuiera sur des données évaluées collectivement et partagées avec transparence entre tous les partenaires. Des comptes rendus d'étape seront également diffusés à la population.

– 30 –

Renseignements
Catherine Sigouin
Conseillère en communications
819 732-6561 poste 2216
catherine.sigouin@cssh.gouv.qc.ca

Source
Johanne Godbout
Directrice du Service du secrétariat général
et des communications